



ASSOCIATION DE FOOTBALL  
EN SALLE DE

Philippe Louis

Email : [philippe.louis@skynet.be](mailto:philippe.louis@skynet.be)

**Formulaire de demande de remise d'une rencontre**

La Procédure de remise d'une rencontre se trouve dans l'article 43 des statuts de l'AFSB. La demande doit parvenir au secrétariat de la commission des rencontres dans les délais prévus.

Club auteur de la demande : \_PSV Smatch Team  
Nom et Prénom du responsable : Poitoux Stéphane

Tél : 0472/190051 \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Désire reporter la rencontre N°345 contre le club FC Cagnotte

Prévue le 17 avril à 21H00.

A la date suivante : le 17 mai à 20H30.

**Accord de la seconde équipe**

Nom et Prénom du responsable : Gregory Toucheque

Tél : 00352 621/547307

Signature : \_\_\_\_\_

**Pour le responsable des rencontres**

Date de réception du formulaire : \_\_\_\_\_

**Remarques :**

Un match ne peut être remis qu'avec l'accord des deux clubs.  
Le club demandeur doit trouver un jour et une heure pour le match.

C'est le demandeur qui supporte tous les frais de remise, le montant de la remise est retiré de la caution de 100€ comme les forfaits, carte jaune et carte rouge.  
Le responsable des rencontres communiquera aux différentes parties la décision prise concernant cette remise.